



PROCÈS-VERBAL N° 27

Réunion du 01/02/19

Présents : Roselyne LAULAGNET ,Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE , Robert ASTIER

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- CHATEAUNEUF DU RHONE
U 15 les 08-09/06/2019
U 11,13 les 20-21/04/2019
- COLOMBIER SAINT BARTHELEMY
U 11 ,U 13 le 13/04/2019
- CHABRILLAN
U 11 le 08/05/2019
- VALLON PONT D'ARC
U 11, U 13, U 15
Et U 11 F, U 13 F, U 15 F les 08-09/06/2019

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences est effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9

Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants

Début de la 2^{ème} phase : le 09/03/2019

CATEGORIE U11

Philippe Aubert

Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06 80 92 81 87 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: FC LE CHEYLARD, VALENCE FC, AS ROIFFIEUX, RC MAUVES, MOURS US, LABLACHERE IND, US MONTELIER, US VAL D'AY, AS ST UZE, US ST JUST ST MARCEL, FC VALDAINE, ESP HOSTUN.

Modifications calendriers :

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Bourgeons :

Poule A : Exempt 131 remplace ROIFFIEUX AS 1.

Les nouveaux calendriers U11 sont en ligne en rubrique Documents/Documents Football d'Animation.

HORAIRES DES RENCONTRES :

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Afin de lever toute ambiguïté, le club recevant demandeur devra s'assurer de l'accord des clubs sollicités par retour de mail, depuis l'adresse officielle des clubs (.....@laurafoot.org), avec copie à la commission des Jeunes du District (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr). Une fois l'ensemble des accords obtenus pour chacun des plateaux, alors celui-ci pourra être programmé sur l'horaire proposé, sinon l'horaire officiel (14h00) sera maintenu.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochain Rendez-vous U11 :

2é Phase : Samedi 09 Février 2019.

Rassemblements féminins :

Suite au retrait du club GRPMT FEM ROUSSILLON, les rassemblements U11F regroupent désormais 5 équipes issues des clubs suivants :

AS CORNAS,

OLYMPIQUE VALENCE,
MONTMEYRAN,
FC EYRIEUX EMBROYE,
FC 540.

Le calendrier prévisionnel des rassemblements est désormais en ligne sur le site internet du District.

Prochain Rendez-vous U11F:

Samedi 09 Février 2019.

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Les clubs doivent **obligatoirement** enregistrer les résultats des matchs pour le lundi midi

Matchs en retard

Beaucoup de matchs ne se sont pas joués le 02/02/2019 à cause d'arrêtés municipaux

La Commission des Jeunes laissent la possibilité aux clubs de jouer tous leur matchs en retard jusqu'au 16/02/2019

Coupe FESTIVAL U 13

La ½ finale aura lieu le 16/02/2019 (matchs secs)

Le tirage a été effectué par Robert ASTIER en présence de Roselyne LAULAGNET , Philippe AUBERT et Thomas FUSTIER

Consultez le site rubrique coupes ou footclubs

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard en championnat

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

CATEGORIE U15 A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Le calendrier est disponible rubrique championnat

La poule comporte 9 équipes

1^{ère} journée le 16/02/2019

CATEGORIE U15 FEMININES A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

2^{ème} phase

Les calendriers sont disponibles sur le site

La 1^{ère} journée est prévue le 09/03/2019

2 poules de 8 sont constituées : 1 poule excellence et 1 poule 1^{ère} division

FUTSAL

La finale futsal aura lieu le 23/02/2019 à BOURG D EPEAGE

Les informations seront données sur le site

Coupe FESTIVAL U 13, U 15

Les plateaux qui n'ont pu jouer le samedi 02/02/2019 devront obligatoirement se dérouler le samedi **09/02/2019**

La ½ finale se jouera comme prévu le 16/02/2019

CATEGORIE U18 FEMININES A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

2^{ème} phase

La 1^{ère} journée aura lieu le 16 /02/2019

Consultez le site ou footclubs

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupe Georges ETIENNE

Le tour de cadrage de la coupe Georges ETIENNE aura lieu le 24/02/19

Le tirage a été effectué par Dominique D'AGOSTINO

Consultez footclubs ou le site du District

FUTSAL

Philippe Aubert

Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

FORFAIT :

Journée du 20 Janvier :

U17 : OL RHODIA CLUB.

Journée du 27 Janvier :

U13 : CHAVANAY AS.

U15F : VILLEVOCANCE AS.

U18F : PIERRELATTE ASF.

Prochains Rendez vous :

U13, U15, U15F, U17 : Finales au complexe VERCORS de BOURG DE PEAGE le Samedi 23 Février.

Equipes qualifiées :

U13 : DAVEZIEUX US, MONTELMAR FC, PIERRELATTE ASF, OL RHODIA CLUB PEAGE, TOURNON-TAIN RC, RHONE VALLEES FC.

U15 : CHAVANAY AS, MONTELMAR FC, NORD DROME ES, PONT LA ROCHE US, RHONE VALLEES FC, TOURNON HERMITAGE FC.

U17 (Rectificatif) : MONTELMAR FC, NORD DROME ES, PEYRINS ST DONAT GS, PORTES VALENCE FC, RHONE VALLEES FC, VALLEE JABRON US.

U15F : FC 540, ES NORD DROME 1, VALENCE OL 1, VALENCE OL 2, VALLEE JABRON US, ST ROMAIN SURIEU AS LA SANNE.

Résultats Finales Niveau 2 :

	U13	U15	U17
1	CHATEAUNEUF RHONE	SARRAS St VALLIER Ent	RHONE CRUSSOL FOOT
2	EURRE FCAEP	PEYRINS St DONAT GS	HAUTERIVES GD SERRE
3	DOLON AS	BOURG les VALENCE FC	BOURG les VALENCE FC
4	RUOMS OL 2	BERG HELVIE AS	ANCONE US
5	MONTMEYRAN US	EYRIEUX EMBROYE FC	FC 540
6	/	CHATUZANGE GOUBET FC	/

IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle que depuis la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

- Aller sur le menu « Licences »
- Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »
- Cocher « Edition licenciés »
- Choisir la catégorie
- Cocher le format « Listes licences matches »
- Valider
- Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Pratique en mixité :

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.